



BY ABILWAYS

FORMATIONS COURTES

EXPERTISE

Ref. : 6191425

Durée :
0,57 jour - 4 heures

Tarif :
Salarié - Entreprise : 490 €
HT

SERVITUDES ET MITOYENNETÉ

Analyser le cadre juridique et gérer les risques contentieux.

OBJECTIFS

- Identifier le cadre juridique des servitudes, de la mitoyenneté.
- Analyser les modalités de création et d'extinction des servitudes et de la mitoyenneté.
- Gérer les risques de contentieux.

POUR QUI ?

- Directeurs, responsables et chargés d'opérations des services techniques, aménagement, urbanisme, immobilier et foncier
- Aménageurs, architectes et géomètres-experts
- Juristes

PRÉREQUIS

Compétences acquises:

À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de maîtriser le régime juridique des servitudes et de la mitoyenneté.

COMPÉTENCES ACQUISES

À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de maîtriser le régime juridique des servitudes et de la mitoyenneté.

PROGRAMME

Servitudes et mitoyenneté

Identifier les caractéristiques du droit de propriété

- Déterminer les composantes de ce droit : droit d'usage, droit de jouissance, droit d'en disposer (usus, fructus, abusus)...
- Analyser les différents modes d'acquisitions de la propriété.

Maîtriser le contenu et les caractéristiques des servitudes

- Distinguer les grandes catégories de servitudes : naturelles, légales, conventionnelles.
- Appréhender la notion spécifique de servitude " par destination du père de famille ".
- Identifier le régime juridique des servitudes.
- Acquérir une servitude, prouver son existence et la revendiquer.
- Déterminer les cas d'extinction de la servitude, de disparition ou de suppression.

Étude de cas: analyse commentée d'un droit de passage, d'une cour commune, d'une servitude de passage.

Repérer une mitoyenneté

- Différencier la servitude de la mitoyenneté.
- Prouver la mitoyenneté : présomptions, témoins, titres, marques matérielles...
- Acquérir la mitoyenneté : construction, cession, prescription...
- Mettre en œuvre de manière pratique la mitoyenneté.
- Mesurer les conséquences d'un abandon de la mitoyenneté.

INTERVENANTS

Anne-Laure JABIN



LIEUX ET DATES

Luxembourg

14 oct. 2021